

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2024

VALIDÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 5 AVRIL 2024

Présents : Yvan AUGER, Laurent BLONDEAU, Albin BOUVERET, Christian BRUNEEL, Jocelyne CART-LAMY, David COLANGE, Marie-Angélique COTTER, Yannick FOUCAULT, Estelle JANIER-DUBRY, Denis MARTIN, Lise MARTIN, Frédéric OLLITRAULT, Benoît PIARD.

Absents excusés : François FENIET, Jérémie PIARD (Pouvoir donné à Y. AUGER), Dominique SAVARY (Pouvoir donné à Y. FOUCAULT).

Absent : Fabien MOREL.

Secrétaire de séance : Jocelyne CART-LAMY.

1) Nomination du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu

Mme Jocelyne CART-LAMY est nommée secrétaire de séance.

Concernant le compte-rendu du 15 février 2024, M. FOUCAULT demande un peu plus d'informations sur le dossier BEGON. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Proposition de prêt à court terme en lieu et place de la ligne de trésorerie

M. le Maire informe l'assemblée, qu'il reste des soldes de subventions à toucher pour les travaux du Duchet et qu'on attend la réponse au sujet de la subvention FEDER. Il manque 570 000 € en section d'investissement.

Plutôt qu'une ligne de trésorerie, la Caisse d'Epargne propose un prêt relais sur 24 mois, au taux de 4.90%.

Accord à l'unanimité.

3) Vente du logement du 3, Les Janiers à Prénovel

La société TECHNI-JURA ne souhaite pas acquérir le logement jouxtant l'usine, aux Janiers (Leur proposition d'achat pour 5 000 € est refusée par la municipalité).

Une annonce pour la vente de ce bien sera déposée sur le site de la mairie et affichée dans les 4 mairies : Mise à prix 25 000 €, au plus offrant. Date limite pour déposer une offre : 1 mois après publication. Des visites pourront être organisées sur RDV, en journée.

Accord à l'unanimité moins l'abstention de M. Albin BOUVERET.

4) Questions diverses

M. le Maire demande aux élus de répertorier les trous dans la chaussée pour une opération « Point à temps ».

Le prochain conseil est fixé au 5 avril 2024 (Vote du budget).

Problème à l'accueil de loisirs de Villard-sur-Bienne.

Fait à Nanchez, le 2 avril 2024.

La Secrétaire de séance,
Jocelyne CART-LAMY



Le Maire,
Yvan AUGER

